

APPEL A PROJETS 2018

**« Aspects cellulaires et/ou
moléculaires de la résistance,
et
implications thérapeutiques
possibles »**



PREAMBULE

PRESENTATION DE LA FONDATION

La Fondation Toulouse Cancer Santé (FTCS), reconnue d'utilité publique par décret en date du 5 mai 2006, a pour objet de définir, de promouvoir et de financer des actions de coopération permettant de développer la recherche et l'industrie dans le domaine de la santé et en particulier de la lutte contre le cancer.

Ses Fondateurs sont :

- Amgen
- GlaxoSmithKline
- Pierre Fabre
- Siemens
- Total
- ANR

La FTCS développe différentes initiatives dont l'organisation d'appels à projets pour soutenir ou pour cofinancer des projets de recherche d'initiative publique ou privée notamment à caractère innovant, interdisciplinaire et fédérateur.

La FTCS s'est associée à l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse (IUCT) afin de définir la thématique de cet appel à projets qui sera lancé à destination de la communauté médico-scientifique toulousaine et régionale.

C'est dans ce cadre d'action que la FTCS lance son huitième appel à projets sur le thème :

« Aspects cellulaires et/ou moléculaires de la résistance,

et

implications thérapeutiques possibles ».

1. METHODOLOGIE DE L'APPEL A INTENTIONS

Dans le cadre de ce huitième appel à projets la FTCS a pour objectif de permettre aux équipes:

- de présenter des projets à risque qui sont les sources des avancées scientifiques, technologiques et économiques de demain.
- de consacrer leur temps aux activités de recherche décrites dans le projet sélectionné sans avoir à chercher des financements complémentaires.

La FTCS a décidé de lancer cet appel à projets avec un dossier simple à renseigner et qui sera évalué sur les critères de qualité de(des) l'équipe(s), qualité et faisabilité du projet et son adéquation au thème de l'AAP.

Une **expertise indépendante** de chacun des dossiers sera effectuée sous couvert de clause de **confidentialité**, et permettra d'effectuer, si nécessaire, la présélection d'un nombre restreint de projets.

Les porteurs des projets présélectionnés seront auditionnés par le Conseil Scientifique de la FTCS.

Agenda prévisionnel :

- 4 mars 2018 : Lancement de l'appel à projets*
- 15 avril 2018 : Date limite de remise des dossiers*
- 15 mai 2018 : Pré-sélection de 8 projets, si nécessaire*
- 15-16 juin 2018 : Conseil Scientifique de la FTCS et de l'IUCT : présentation orale des porteurs de projet présélectionnés*
- 29 juin 2018 : Conseil d'administration de la FTCS*
- Fin juin 2018 : Conseil du GIP IUCT*

2. CADRE DE L'APPEL A PROJETS

2.1. CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets s'adresse à des équipes d'organismes de recherche, d'universités et d'entreprises affiliés à la FTCS et à l'IUCT. Le projet pourra être présenté par une ou plusieurs équipes.

Ces équipes doivent soumettre des projets innovants dans le domaine de la recherche sur le cancer et présentant un fort caractère de rupture permettant d'aboutir à une découverte, à un concept, à un produit ou à une technologie majeurs. Un partenariat public - privé est éligible, mais non obligatoire.

Champ de l'appel à projets: Aspects cellulaires et/ou moléculaires de la résistance, et implications thérapeutiques possibles, pouvant inclure, mais non limité à :

- Des approches expérimentales permettant de comprendre et/ou d'empêcher les mécanismes de résistance aux thérapies anticancéreuses ;
- Des approches expérimentales permettant d'envisager de nouvelles stratégies thérapeutiques.

2.2. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

2.2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, le projet, qu'il soit de recherche fondamentale, de recherche translationnelle ou de recherche médicale, devra répondre à plusieurs critères:

- Le projet devra entrer dans la définition du champ.
- Le projet devra être différent des projets de recherche en cours. Les projets déjà en cours ou déjà financés par d'autres sponsors sont exclus de cet AAP.

Si l'une des parties du projet est soumise ailleurs, il faudra l'indiquer.

- Le projet devra avoir une durée de 24 à 36 mois.
- Le porteur du projet devra être impliqué au minimum à 25 % de son temps dans ce projet.
- Le porteur du projet ne devra pas être partenaire d'un autre projet soumis dans ce même appel à projets.
- Le porteur du projet devra présenter le projet devant le Conseil Scientifique, prévu à la date du 15 juin 2018 (date prévisionnelle sujette à modification éventuelle).

2.2.2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront examinés selon les principaux critères suivants :

QUALITÉ DU GROUPE PROJET

- Qualité scientifique et / ou expertise des membres du groupe.

QUALITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU DOSSIER

- Excellence scientifique
- Positionnement innovant par rapport à l'état de l'art
- Originalité
- Clarté de la méthodologie
- Faisabilité

2.3. FINANCEMENT

Le financement de la FTCS sera apporté au porteur du projet sous forme d'une subvention non remboursable.

Seuls pourront être bénéficiaires des aides de la FTCS les partenaires, publics ou privés affiliés à la FTCS et à l'IUCT.

La participation de partenaires nationaux ou étrangers est possible mais aucun financement ne pourra leur être alloué dans le cadre de cet appel à projets, excepté une subvention maximale de 2.000 € pour des missions en rapport avec le projet.

L'aide apportée par la FTCS couvre un large domaine afin de permettre aux équipes sélectionnées de se consacrer au projet.

Si un projet s'inscrivant dans les objectifs de l'appel à projets a déjà obtenu des soutiens financiers mais insuffisants pour sa mise en œuvre dans la durée prévue, la FTCS n'exclut pas *a priori* de s'associer avec des institutions ou fondations pour soutenir, ensemble, le projet.

Dans cet objectif, l'aide peut financer :

- Du fonctionnement : consommables, réactifs, petit matériel, etc...
- Des recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) de scientifiques, de post-doctorants, de doctorants, d'ingénieurs ou de techniciens
- Des missions : dans la limite de 2.000 €
- De la sous-traitance (dans la limite de 50% des coûts de fonctionnement).

Le montant maximum de l'aide qui pourra être allouée par projet s'élève à **100.000 Euros**.

Le budget global consacré à cet appel à projets étant de 400.000 Euros, seulement **4 projets** pourront être financés dans ce cadre.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le dossier est constitué de quatre parties principales

- La fiche de synthèse
- Le groupe projet (en anglais)

- Le projet (en anglais)
- Le budget prévisionnel

3.1. LA FICHE DE SYNTHÈSE

Elle doit comprendre :

- L'acronyme du projet
- Le titre du projet (15 mots maximum)
- Le résumé du projet :
 - En français (12 lignes maximum)
 - En anglais (12 lignes maximum)
- Le Curriculum Vitae synthétique du porteur de projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées, ses 5 publications les plus significatives.
- La durée du projet en mois
- Le montant total du projet (HT)
- Le financement sollicité auprès de la FTCS (HT)

3.2. LE GROUPE PROJET (EN ANGLAIS)

- Le Curriculum Vitae synthétique des partenaires du projet (1 page maximum), précisant leur appartenance et leurs coordonnées.
- Pour chaque partenaire, le pourcentage de temps consacré au projet
- Cinq publications et / ou brevets les plus significatifs des équipes partenaires

3.3. LE PROJET (EN ANGLAIS)

- Description du projet et de son déroulement prévisionnel (5 pages maximum incluant les références)
- Résumé des retombées scientifiques, technologiques ou économiques attendues (15 lignes maximum)
- Perspectives de valorisation des résultats (publications, brevets,...) (10 lignes maximum)
- Liste des résultats et livrables envisagés.

3.4. LE BUDGET PREVISIONNEL

ESTIMATION DU COUT (EN COUTS COMPLETS EUROS HT) DU PROJET

- Dépenses de personnel
- Coûts de fonctionnement
- Missions
- Sous-traitance

SOUTIEN DEMANDE À LA FONDATION

- Dépenses de personnel
- Coûts de fonctionnement
- Missions
- Sous-traitance

La soumission du dossier se fera par voie électronique sur le site internet de la FTCS, www.toulousecancer.fr, rubrique "Appel à Projets ».



Cet appel à projets est le fruit d'une collaboration entre

- L'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse :



Contact:

Dominique LAUTIER Tél: 05 82 74 17 53
dominique.lautier@inserm.fr

- La Fondation Toulouse Cancer Santé :
<https://www.toulousecancer.fr/missions-et-projets/appel-a-projet/>



Contact:

Lionel HAVION Tél: 05 31 15 50 48
recherche@toulousecancer.fr